

ACTEUR EN PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE SANITAIRE & SOCIAL

Objectifs :

Obtenir les domaines de **compétences** suivants :

- Etre capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement
- Etre capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Etre capable de participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention
- Etre capable d'accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

Public :

Tous les salariés, opérateurs et agents des secteurs sanitaire et social, établissements de santé, structures d'aides et de soins à la personne, maisons de retraite

Accessibilité PMR :

Prendre contact avec notre référent handicap Gisèle MARCASTEL

Prérequis : Aucun

Effectif :

De 4 à 10 personnes

Lieu :

Au sein de la structure

Durée :

28 heures de présentiel dont 14h consacrée à l'ALM

Intervenant :

Formateur spécialiste du secteur SMS et certifié par l'INRS

Evaluation et validation :

. Certificat d'Acteur PRAP 2S, délivré par l'INRS, à tous les candidats ayant satisfait aux épreuves certificatives.

. Maintien et actualisation des compétences d'Acteur PRAP 2S :
Tous les **24 mois (2 jours)**

Programme :

La formation PRAP fait partie d'un **dispositif de prévention** des risques liés à l'activité physique. C'est une **démarche globale** de l'établissement, qui nécessite une **formation** et une implication de l'ensemble des acteurs en interne (**dirigeants, animateurs, salariés...**). Elle a pour but de faire régresser les **accidents du travail et maladies professionnelles**, dont 85% sont des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS). Ainsi, cette démarche va permettre de développer avec **autonomie** une **culture de la prévention** dans l'établissement.

1.1. Comprendre l'intérêt de la prévention :

Repérer les différents enjeux pour l'établissement,
Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles

1.2. Connaître les risques de son métier :

Comprendre le mécanisme d'apparition du dommage
Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits
Repérer dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé

2.1. Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain :

Connaitre le fonctionnement du corps humain
Repérer les limites du fonctionnement du corps humain
Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé.

2.2. Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé :

Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité
Identifier et caractériser les risques potentiels liés à l'activité physique
Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels

3.1. Proposer des améliorations de sa situation de travail :

A partir des causes identifiées au cours de son analyse
En agissant sur l'ensemble des déterminants de sa situation de travail
En prenant en compte les principes généraux de prévention

3.2. Faire remonter l'information aux personnes concernées :

Identifier les personnes concernées
Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise ou l'établissement

3.3. Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort :

Connaitre et appliquer les principes de sécurité et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail

Connaitre et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention.
Maîtriser les principes de mobilisation des personnes.

4.1. Identifier les enjeux d'un accompagnement :

Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir
Analyser la situation d'un accompagnement
Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement
Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi

Méthode pédagogique :

Face à face pédagogique avec un formateur PRAP 2S, formé par l'INRS, exposés interactifs à l'aide de supports audiovisuels adaptés, démonstrations pratiques, travaux en sous-groupes, réalisation et restitution d'analyse de sa propre situation de travail.

Points forts : Certification INRS d'acteur PRAP 2S, documentation INRS fournie, formation interactive, active et participative.